

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

Le 31 Mars 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 25 Mars 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL BOYER, BAHLOUL, ROHEL, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, VERNEUIL, EL KAÏM, CHEVALLEREAU, HUE, CHAPOU, BERARD, LABARERE, BONATI, BERNADET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS EXCUSÉS : M. PALAT, Conseiller M^{al}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MESSYASZ Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

007a - OBJET : Désignation des membres de la commission de délégation de service public

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°7 du 31 Mars 2026 portant création d'une commission de délégation de service public, composée du Maire président et membre de droit, ainsi que de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, désignés par le conseil municipal,

Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

M. le Maire propose à l'assemblée de procéder à un vote à main levée,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À L'UNANIMITÉ

- ☞ Décide d'adopter le vote à main levée,
- ☞ Elit les 5 membres de la commission de délégation de service public ainsi qu'il suit, le Maire étant membre et président de droit,

Membres titulaires	Membres suppléants
Maire, membre et président de droit	
❶ Danielle FERNANDEZ	❶ Danielle HUE
❷ Sylvaine MESSYASZ	❷ Christian SONNI
❸ Christelle QUILLET	❸ Alain ROBERT
❹ Thierry CHAPPELLAN	❹ Sonia MOIZEAU
❺ Jean BERARD	❺ Valérie CHAPOU



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD